

du département des travaux publics, exercice 1840, à concurrence d'une somme totale de cent quarante-quatre mille six cent vingt-deux francs quarante-six centimes, à répartir de la manière suivante :

Sur l'article 2. fr. 54,279 53

Sur l'article 3. 90,342 93

Mandons et ordonnons, etc.

Contre-signé par le ministre des travaux publics (M. Ch. Rogier.)

1100. — 31 DÉCEMBRE 1840. — *Loi portant prorogation de la loi sur les concessions de péages.* (Bull. offic., n. xcvi.) (1).

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété, et nous ordonnons ce qui suit :

Article unique. La loi du 19 juillet 1832, sur les concessions de péages (*Bulletin officiel*, no 519 LIII), est prorogée au 1^{er} janvier 1843.

Mandons et ordonnons, etc.

Contre-signé par le ministre des travaux publics (M. Ch. Rogier.)

BREVETS D'INVENTION, DE PERFECTIONNEMENT ET D'IMPORTATION.

1101. — 12 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention et de perfectionnement, de dix années, au sieur A.-M. Timbrell, domicilié à Bonsecours, commune de Blaton (Hainaut), pour un procédé perfectionné servant à donner l'impulsion aux voitures et aux vaisseaux, sans le secours de la vapeur.* (Bull. offic., n. xcvi.)

1102. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de quinze années, au sieur Jean Aubagnac, domicilié à Bruxelles, rue d'Arenberg, no 10, pour un nouveau système servant à amorcer toutes les armes à feu à percussion, par la capsule ordinaire, en armant le chien, sans le secours de la main.* (Bulletin officiel, n. xcvi.)

1103. — 15 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de cinq années, au sieur Louis Seresta, domicilié à Bruges, quai au Miroir, no 10, pour un calorifère économique.* (Bull. offic., n. xcvi.)

1104. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de cinq années, au sieur A. Jones, ingénieur civil de la Nouvelle-Orléans, domicilié à Liège, chez N.-M. Lesoinne et Pirlot fils, fabricants d'armes, pour un nouveau système de fusils se chargeant par la culasse.* (Bull. offic., n. xcvi.)

1105. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de quinze années, au sieur J.-M. Reymer, domicilié à Bruxelles, Marché-aux-Poulets, no 1, chez le sieur D. Clarck, son fondé de pouvoirs, pour une roulette sphérique perfectionnée, pour meubles et autres objets.* (Bulletin officiel, n. xcvi.)

1106. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de cinq années, à la dame Marie Ursule Bosselin, veuve du sieur F.-E. Chauvière, domiciliée à Gand, rue des Rémouleurs, pour une râpe-tamis continue à féculé.* (Bulletin officiel, n. xcvi.)

1107. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de dix années, aux sieurs G.-R. Elkington, et H. Elkington, domiciliés à Bruxelles, hôtel de Groenendael, chez le sieur Dixon, leur fondé de pouvoirs, pour des perfectionnements servant à enduire, plater et étamer certains métaux.* (Bull. offic., n. xcvi.)

1108. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de dix années, au sieur W.-H. Taylor, domicilié à Bruxelles, rue de Caudenberg, no 19, chez*

(1) Présentation à la chambre des représentants le 19 décembre 1840. — *Monit.* du 20. — Rapport par M. Cools, le 22 décembre. — *Monit.* du 25. — Adoption sans discussion le 24 décembre à l'unanimité des 61 membres présents. — *Monit.* du 28.

Rapport au sénat par M. le comte de Quarré le 28 décembre. — *Monit.* du 29. — Adoption sans discussion le 29 décembre à l'unanimité des 54 membres présents. — *Monit.* du 30.